

Département d' Indre et Loire  
Commune de MONTHODON

## ARRÊTÉ TEMPORAIRE n° 2017 - 22

### PRESCRIVANT LA CIRCULATION PAR ALTERNANCE ET INTERDISANT LE STATIONNEMENT

Rue Saint Michel – Rue de L' Église - Rue Des Bruyères En Agglomération

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu le Code de la route ;  
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;  
Vu la programmation des travaux de forage dirigé par l' entreprise BOUYGUES,  
Vu la demande d' arrêté de circulation présentée par l' entreprise BOUYGUES, 1 rue de Hongrie – ZA de Villeneuve – 53400  
CRAON, réceptionnée en mairie le 26 octobre 2017, représentée par M. Pierre DE ROMANS, responsable des Travaux,  
CONSIDERANT que les dits travaux nécessitent, au droit du chantier, une réglementation de la circulation et du stationnement pour des  
raisons de sécurité,  
CONSIDERANT que cette réglementation pourra être appliquée sans inconvénient majeur pour la circulation,  
Vu l'intérêt général ;

### ARRÊTÉ

ARTICLE 1er / La circulation des véhicules sera alternée sur la rue Saint Michel, rue de l' Église et rue des Bruyères e, agglomération,  
du 06 novembre 2017 au 21 novembre 2017.

ARTICLE 2ème / Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et une circulation se fera par feux tricolores.  
Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 4ème / Cette réglementation fera l' objet d' un affichage du présent arrêté aux extrémités des travaux. Elle sera également  
mise en application, annoncée, signalée, conformément aux instructions sur la signalisation routière en vigueur, par les soins et à la  
charge du concessionnaire ou des entreprise travaillant pour son compte.

ARTICLE 5ème / Toutes contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par les Agents ou fonctionnaires dûment  
assermentés et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur,

Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- L' entreprise,
- Le STA de Bléré, La Gendarmerie de Château-Renault, Syndicat des Transports Scolaires, SDIS de Fondettes,

Affichage en mairie le 27 octobre 2017

Site internet le 27 octobre 2017

Fait à Monthodon, le 27 octobre 2017

Le Maire,  
Olivier PODEVIN

